

Formulaire d'inscription pour actions promotionnelles via les communes, les distributeurs d'eau et d'énergie ou les entreprises
Pommeaux de douche à tarif préférentiel pour les ménages privés

Programme suisse de protection du climat

Économies d'eau chaude

Informations sur le partenaire du programme (commune, distributeur, entreprise, ...)

Type des entités équipées: Ménages

Nom du partenaire du programme:

Prénom/nom de l'interlocuteur:

Fonction de l'interlocuteur:

Adresse:

NPA & lieu:

E-mail:

Téléphone:

Informations sur l'installation (estimation du nombre de douchettes pour une action dans un stand)

Nombre de ménages (estimation):

Période prévue pour la diffusion:

Début (mois/année):

Fin (mois/année):

Envoi du formulaire d'inscription

Veuillez envoyer le formulaire d'inscription par e-mail ou par voie postale à ecoLive, représentant officiel de la fondation myclimate en Suisse romande:

eau-chaude@ecolive.ch

ecoLive
Olivier Brüggemann
Rte de Valavran 1
CH-1293 Bellevue



Après réception et vérification du formulaire d'inscription, nous vous contacterons. Pour toute question, nous nous tenons à votre disposition au +41 22 732 24 55 ou par e-mail.

Critères d'admission

Le partenaire sera admis au programme d'économies d'eau chaude uniquement s'il remplit tous les critères d'admission.

- ✓ Les pommeaux de douche sont seulement installés dans des ménages situés en Suisse.
- ✓ Pour chaque pommeau de douche une carte d'enregistrement ou le formulaire en ligne est complètement et véridiquement rempli.
- ✓ Seuls les pommeaux de douche fournis par myclimate ou son représentant officiel sont installés.
- ✓ Le partenaire du programme et myclimate n'obtiennent pas de soutien financier supplémentaire pour financer le projet.
- ✓ Le partenaire du programme et les ménages sont prêts à participer au monitoring aléatoire réalisé tous les deux ans.
- ✓ Le partenaire du programme et les consommateurs d'eau chaude concernés transfèrent tous les droits pour les réductions des émissions à myclimate.
- ✓ Le partenaire du programme n'effectue pas de publicité explicite avec l'action, mais a néanmoins le droit d'évoquer le projet et la collaboration avec myclimate (la plus-value écologique est acquittée avec la remise du certificat).

Dispositions contractuelles

En remplissant et envoyant le formulaire d'inscription, le partenaire du programme fait selon les règles une demande d'admission au programme d'économies d'eau chaude en Suisse.

Seuls les ménages utilisant de l'énergie fossile pour leur production d'eau chaude sont acceptés dans le programme suisse de protection du climat Economies d'eau chaude de myclimate et bénéficient d'un prix préférentiel de CHF 10.- TTC. Pour les ménages utilisant de l'électricité ou de l'énergie renouvelable pour produire l'eau chaude, ecoLive/myclimate facture au partenaire un supplément de CHF 14.- TTC par pommeau de douche.

myclimate, sinum AG et ecoLive déclinent toute responsabilité en cas de dommages causés suite à l'installation des pommeaux de douches.

En cas d'action type stand, tous les pommeaux de douche non installés seront retournés à ecoLive/myclimate dans un délai raisonnable sous peine de facturation de ces derniers au prix de CHF 24.- TTC.

Par sa signature, le partenaire accepte toutes les conditions et certifie remplir tous les critères d'admission.

Lieu/date:

Signature:

Nom:

Fonction:

Un projet de



Financé par



Fondation pour
la protection du climat et la
compensation de CO₂ KliK

Partenaires



Programme myclimate financé par la fondation KliK et enregistré par l'Office fédéral de l'environnement OFEV.